



# Journée d'étude - Renouveler le regard sur les enjeux d'intégration sociale

22 mars 2015

## Atelier 4 – Transmissions, Éducation : comment permettre d'en faire des atouts pour l'intégration.

L'atelier était animé par **Sylvie JAECKLE**, présidente de l'ORIV.

**Elisabeth REGNAULT** (Maître de conférences habilitée en sciences de l'éducation, Université de Strasbourg) et **Bertrand PIRET** (Psychiatre, Psychanalyste, Président de l'Association Parole sans Frontière) en étaient les personnes ressources.

*Cette note reprend, synthétiquement, les échanges qui ont eu lieu au cours de l'atelier ainsi que la présentation qui en a été faite en début d'après-midi en séance plénière.*

En démarrage de l'atelier, il a été proposé **d'apporter quelques éléments de cadrage**. L'éducation et la transmission étaient entendues, dans le cadre de cet atelier, au sens large. L'éducation concerne bien évidemment l'école mais aussi l'ensemble de la communauté éducative. Par rapport à la transmission, c'est bien l'histoire familiale qui ouvre sur l'histoire globale.

La République se donne pour objectif de garantir l'égalité et de lutter contre les inégalités d'origine (sociales, culturelles, économiques). C'est à l'école que revient le rôle de diffuser cet objectif. Il faut aujourd'hui se poser la question de savoir comment et pourquoi l'école ne remplit pas son rôle. Au-delà du contexte de l'école, il est nécessaire de se demander ce que la société propose comme projet mobilisateur pour des jeunes, en termes de projets constructifs et communs. Dans le contexte actuel, toutes les pistes sont brouillées et le repli apparaît comme étant plus confortable que la confusion qui est proposée à ces jeunes. La société n'avance pas car il n'y a pas de projet commun et certaines représentations à l'œuvre sont un obstacle.

### LA TRANSMISSION PAR L'ECOLE : LEVIERS ET FREINS

Tout l'enjeu de l'école est bien d'articuler les transmissions sociales et familiales. Pour cela, de nombreuses initiatives voient le jour dans les institutions scolaires pour associer les parents pour qu'ils soient au cœur du processus éducatif.

Cependant, depuis plusieurs années, l'école souffre d'un manque de légitimité. Il est important de requalifier l'école, et l'école publique en particulier, et de faire prendre conscience qu'il est nécessaire d'enseigner autrement. Il est également nécessaire de revoir et d'insister sur la formation de la communauté éducative, de revoir les manuels scolaires afin de savoir comment éduquer sur la diversité vue comme un potentiel. C'est la question de la finalité éducative qui doit être posée.

### LES DIFFICULTES DE TRANSMISSION

La transmission passe par des personnes et pour que la transmission se fasse, il faut que la parole de celui qui transmet ait une légitimité. Il faut y croire, y adhérer, se sentir concerné.

Plusieurs explications peuvent être évoquées pour expliquer les ruptures de transmissions. Jusqu'à il y a peu, on parlait des difficultés de transmission dans les groupes minoritaires ou migrants. Les causes de ces difficultés de transmission ne sont pas à chercher dans une défaillance des parents mais dans une non reconnaissance de la part des enfants en la parole de leurs parents. Pourquoi ? Parce que ces enfants font partie d'une minorité, dont le discours est dévalorisé. Autrement dit, ils grandissent dans un système où la parole même de leurs parents est sans cesse mise en cause. Il devient donc difficile d'y adhérer.

La question des transmissions se pose au sein des familles, de l'école, mais plus largement au niveau de la société. Il faut se questionner sur comment faire société ensemble, donc sur ce que la société transmet en terme d'image de certaines familles, de certaines personnes.

## **LE ROLE DE LA LANGUE DANS LES TRANSMISSIONS**

Par le biais de la langue, la transmission de savoirs et d'histoires est possible. C'est par la langue que la transmission s'effectue. Donc, à partir du moment où on nie une langue, on nie une culture. Les langues maternelles et la langue du pays d'accueil ne doivent pas entrer en confrontation. En France, la connaissance et l'apprentissage de certaines langues étrangères ne sont pas valorisés alors que la maîtrise de leur langue maternelle par les enfants de parents immigrés est un atout.

La langue maternelle dite aussi langue native ou langue première (versus langue étrangère) est la première langue apprise à la personne dans la petite enfance, autrement dit, c'est la langue qui est parlée à l'enfant à la maison même avant qu'il apprenne à parler. Il s'agit de la langue que l'enfant comprend avant de commencer l'école. [...] Il s'agit aussi de la langue acquise de manière tout à fait naturelle par le biais de l'interaction avec l'entourage immédiat, sans intervention pédagogique et sans une réflexion linguistique consciente.

<http://lesdefinitions.fr/langue-maternelle>

Beaucoup d'actions restent à mener dans ce domaine et les initiatives prises peuvent parfois aller à l'encontre de la volonté de reconnaissance des langues et de partage des connaissances linguistiques.

### Exemple des Enseignements de langue et de culture d'origine (ELCO)

A l'origine, les ELCO ont été mis en place pour les enfants natifs du pays de leurs parents, dans l'idée de retour aux pays. Les ELCO sont mis en œuvre sur la base d'accords bilatéraux prenant appui sur une directive européenne du 25 juillet 1977 visant à la scolarisation des enfants des travailleurs migrants. Les cours sont assurés par des enseignants originaires des pays concernés qui sont mis à disposition par leurs gouvernements respectifs ou recrutés localement par les autorités consulaires. La réglementation n'impose pas que ce soit les enfants de telle ou telle nationalité qui ait accès aux langues.

Des réflexions sur ces enseignements ont cours depuis quelques années et plusieurs rapports posent la question de la pertinence de leur maintien et préconisent la révision des accords bilatéraux qui fondent leur fonctionnement.

Le rapport du HCl<sup>1</sup> de 2011 sur « Les défis de l'intégration à l'école » proposait de supprimer ce dispositif et de développer l'enseignement de ces langues dans le cursus commun d'enseignement des langues vivantes, en langue vivante 2 et langue vivante 3.

Une évolution est actuellement envisagée pour permettre une transformation des cours d'ELCO en cours de langue vivante dispensés aux élèves sur le temps scolaire. Il s'agit d'« Engager avec les pays concernés un réexamen des accords ELCO, sur la base d'un

---

<sup>1</sup> Haut Conseil à l'Intégration.

diagnostic objectif de leur impact, de leur valeur ajoutée et de leur contrôle afin de réinscrire l'enseignement des langues dans le cadre d'une valorisation des langues à forte diffusion internationale (l'arabe, le portugais, le chinois), dans le cadre d'une offre de langues accessible à tous, dans l'enseignement secondaire et supérieur. » (Comité Interministériel à l'Égalité et à la Citoyenneté du 6 mars 2015, p.19).

<http://eduscol.education.fr/cid52131/enseignements-de-langue-et-de-culture-d-origine-elco.html>

#### Exemple du Français Langue Etrangère (FLE)

De nombreux parents immigrés se mobilisent pour assister aux cours de FLE mais ont finalement dans la vie quotidienne très peu de moments et d'occasions de réinvestir cet apprentissage. Il pourrait être intéressant de créer des espaces pour cela. Mais avant tout c'est l'insuffisance de cours de FLE qui pose question avec des situations variables suivant les territoires.

#### **SE QUESTIONNER SUR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN « ALLANT VOIR AILLEURS »**

Aller voir ailleurs permet non seulement de découvrir des pratiques qui interrogent mais aussi de se rendre compte que les « bonnes pratiques » existent aussi en France mais ne sont pas partagées.

La société française est diverse et l'école doit prendre en compte cette diversité et essayer d'enseigner autrement aux jeunes en adoptant une pédagogie différenciée. Etre sur une posture de l'apprentissage, faire en sorte que l'élève soit au centre et que l'enseignant soit plutôt un accompagnateur, un guide. Qu'il y ait une circulation des savoirs. Pourquoi ne pas travailler sur ce que les jeunes vont voir sur Internet en faisant une sorte d'éducation aux médias ? L'idée est de prendre en compte ce qu'est le jeune, son histoire mais aussi sa richesse. Il y a des jeunes qui parlent plusieurs langues, des jeunes qui ont une culture musicale... Il serait intéressant que l'école légitime ces savoirs, les reconnaisse.

Plusieurs expériences dans d'autres pays ont été évoquées notamment au Québec (livres bilingues racontaient l'histoire de l'immigration des parents des enfants de l'école, dans les années 90), en Finlande (valorisation de la langue maternelle du jeune lui permettant d'accéder à la langue nationale plus facilement) ou encore en Suède (place importante laissée à la créativité pour favoriser le développement de la personnalité de l'élève).

A l'issue de cet atelier, quelques pistes ont été envisagées comme celles de revaloriser l'enseignement pratique et de reconnaître les langues maternelles. L'enseignement du fait religieux a été également préconisé car il permet l'inter reconnaissance.